

PROCEDURES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION AU DIPLOME CANADIEN D'ATTESTATION D'ETUDES COLLEGIALES (AEC)

I - PROCEDURES D'ADMISSION

A- Conditions générales d'admission pour une attestation d'études collégiales (AEC)

Toute personne ayant l'un des niveaux de scolarité suivants est admissible aux programmes d'AEC en Finances et Comptabilité, Gestion d'Entreprises, Informatique de Gestion, Gestion de Commerce, Cybersécurité, Commerce International, Marketing et Ventes :

- BAC dans l'une des filières : Gestion et économie, Mathématique, Sciences expérimentales, Informatique et Technique.
- Niveau BAC (sans BAC) pour les filières : Gestion et économie, Mathématique, Sciences expérimentales, Informatique et Technique.

Toute personne ayant le niveau du baccalauréat ou équivalent (avec BAC ou niveau BAC) dans une filière littéraire est admissible dans les programmes d'Attestations d'Études Collégiales (AEC) dans la branche Gestion de Commerce et Marketing et Ventes.

Peuvent aussi être admis dans nos programmes de formation, les personnes qui ont un niveau de scolarité inférieur au BAC et possèdent une formation jugée suffisante (une formation scolaire de base à laquelle s'ajoute une expérience pertinente qui, selon le jugement du Cégep de Sherbrooke, vous assure la possibilité de réussir les études dans l'AEC pour lequel vous présentez une demande d'admission (par exemple, vous possédez une scolarité de 2^{ème} secondaire et plusieurs années d'expérience de travail pertinente).



B- Etapes pour faire une demande d'admission pour une attestation d'études collégiales (AEC)

Pour faire une demande d'admission dans un programme d'études, vous devez suivre les étapes suivantes. Toute demande d'admission incomplète ne sera pas considérée par le comité d'admission.

1. Remplir le formulaire de [demande d'admission](#), ci-jointe en **Annexe 1**
3. Présenter des photocopies de tous [les documents requis](#), ci-joint en **Annexe 2**
5. Faire parvenir l'ensemble de votre dossier par courriel, par la poste ou en personne :

Par courriel :

admission@academiesherbrooke.com.tn

En personne ou par la poste :

ECS - Académie Sherbrooke – Canada Tunisie
Admission AEC

06, Rue Abou Baker Essedik, par Alain Savary - Tunis
Tél : 216 71 254 444

C- Délais d'études de votre demande d'admission

Toutes les demandes complètes d'admission sont acheminées automatiquement au Service des admissions de notre Académie. Après une évaluation que nous réalisons, dans des délais de 02 jours de la date de réception des dossiers complets, une réponse est communiquée aux candidats et un numéro d'admission y est attribué pour chaque candidat.



II- L'ADMISSION FINALE ET L'INSCRIPTION

Votre demande d'admission a été acceptée et vous décidez de vous inscrire au programme que vous avez choisi. Nous nous réjouissons.

Voici, dans ce qui suit, les étapes à faire pour vous inscrire :

1. Remplir et signer le formulaire de [demande d'inscription](#), ci-joint en **Annexe 3**
2. Présenter des **copies certifiées conformes** de tous [les documents requis pour inscription](#), ci-joints **en Annexe 4**.
3. Régler les frais d'étude du dossier d'admission qui sont de 250 Dinars Tunisiens (100 euros pour les étudiants internationaux) par un mandat postal ou un transfert bancaire (nos coordonnées bancaires vous seront fournis sur demande)
4. Faire parvenir l'ensemble de votre dossier par la poste ou en personne à notre adresse :

ECS - Académie Sherbrooke – Canada Tunisie
12, Avenue de Paris – 1001 Tunis. Tél : 216 71 254 444

III- FRAIS DE SCOLARITE POUR UNE ATTESTATION D'ETUDES COLLEGIALES (AEC)

Nos frais de scolarité en vigueur varient selon le nombre de cours (crédits) que comporte chaque AEC offerte et votre mode de poursuite des cours (temps plein ou temps partiel).

Pour toute information sur les frais de scolarité pour la formation que vous choisirez, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante :

admission@academiesherbrooke.com.tn

Note importante : Tout règlement acquitté de frais d'étude des dossiers d'admission et de frais de scolarité ne fera l'objet d'aucun remboursement, conformément aux conditions de règlement des frais de scolarité pour cause d'annulation d'inscription, d'entrée tardive, d'absence, de maladie, de départ volontaire ou d'exclusion.



DEMANDE D'ADMISSION

A – IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM DE FAMILLE A LA NAISSANCE PRENOM USUEL DU CANDIDAT CODE PERMANENT MINISTERIEL

SEXE F M DATE DE NAISSANCE LANGUE MATERNELLE Français Anglais Autre : préciser LANGUE D'USAGE Français Anglais Autre : préciser

B – RESIDENCE PERMANENTE

ADRESSE PERMANENTE

Numéro Rue / route / case postale Ville Code postal

Province Pays NUMERO DE TELEPHONE Indicatif Numéro

C – ANTECEDENTS SCOLAIRES

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE DISCIPLINE OU PROGRAMME ATTESTATION OU DIPLOME OBTENU

D – ADMISSION DU CANDIDAT

LA DEMANDE D'ADMISSION EST DANS LE PROGRAMME SUIVANT :

TITRE DU PROGRAMME ACCORDE N° CORRESPONDANT SEMESTRE N° : JOUR MOIS ANNEE

SUR LA BASE DE :

11 ANNEES DE SCOLARITE : 2^E SECONDAIRE DIPLOMES TRADUITS EN FRANÇAIS

12 ANNEES DE SCOLARITE : 3^E SECONDAIRE BULLETINS TRADUITS EN FRANÇAIS

BACCALAUREAT TUNISIEN FRANÇAIS AUTRE

FORMATION JUGEES EQUIVALENTE : PLUS DE 12 ANS DE SCOLARITE CERTIFICAT DE NAISSANCE EN FRANÇAIS

PHOTOS (2)

E – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NOM DU PERE PRENOM DU PERE NOM DE LA MERE A LA NAISSANCE PRENOM DE LA MERE

F – SIGNATURES

Je déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et j'autorise le Cégep de Sherbrooke à consulter mon dossier scolaire en consignation au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et aux organismes concernés par mes études, tous les renseignements requis.

ÉTUDIANT : _____ ÉTABLISSEMENT : _____

Signature de l'étudiant Signature du responsable

 Jour Mois Année Jour Mois Année

Annexe 2

Documents requis pour l'admission aux programmes menant vers une attestation d'études collégiales (AEC)

Nous vous invitons à prendre connaissance de la liste des documents que vous devez obligatoirement fournir lors de votre demande d'admission (photocopies seulement).

Remarquez qu'à ce niveau d'étude de votre dossier d'admission, l'Académie de Sherbrooke ne vous charge pas des frais d'étude de dossier.

Les documents requis pour l'étude de votre demande d'admission sont les suivants :

Pour les étudiants tunisiens

- Une copie du diplôme du BAC traduite en français par traducteur assermenté et une 2^{ème} copie conforme en Arabe,
- Une copie conforme du bulletin cumulatif de la terminale en Arabe et une 2^{ème} copie traduite en français par un traducteur assermenté par un pour les étudiants ayant le niveau du BAC,
- Certificat de scolarité traduite en français par traducteur assermenté et une 2^{ème} copie conforme en Arabe, pour les étudiants ayant le niveau du BAC (si l'étudiant vient d'un établissement privé, il faut que ce document soit certifié par la direction régionale de l'enseignement secondaire)
- 02 Extraits de naissance en français
- Une copie de la carte d'identité nationale
- 03 photo d'identité récente

Pour les étudiants internationaux

- 02 copies du diplôme du BAC traduit en français
- 02 copies du bulletin cumulatif de la terminale traduit en français et certifié par le ministère de l'enseignement du pays d'origine
- 02 Certificat de naissance en français
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie du passeport
- 03 photo d'identité récente

Remarque : ces documents peuvent être traduits si nécessaire, par un traducteur certifié.



Annexe 3

FICHE D'INSCRIPTION
SERVICE DU REGISTRARIAT

A: IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE **PRÉNOM** **N° DOSSIER** **CODE PERMANENT**

SEXE F M **DATE DE NAISSANCE** **LANGUE MATERNELLE** Français Anglais Autre : Préciser **LANGUE D'USAGE** Français Anglais Autre : Préciser

B: RÉSIDENCE PERMANENTE

ADRESSE POSTALE
N° Rue / route / case postale Appt. Code postal

N° DU TÉL FIXE **N° DU TÉL MOBILE**

Ville Pays Indicatif Numéro Indicatif Numéro

C : ANTÉCÉDENTS SCOLAIRES

ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ **DISCIPLINE OU PROGRAMME** **DIPLÔME OU NIVEAU SCOLAIRE**

Dernier établissement fréquenté Domaine de formation, spécialité ou option Niveau scolaire le plus élevé

D : PROGRAMME D'ÉTUDES

LE CANDIDAT EST ADMIS DANS LE PROGRAMME SUIVANT :

DÉSIGNATION DU PROGRAMME **CODE** **DATE INSCRIPTION**

Intitulé du programme de formation Ministère Jour Mois Année

E : INSCRIPTION AUX COURS

SESSION D'ÉTUDES

JE DÉSIRE M'INSCRIRE AUX COURS SUIVANTS À LA SESSION : 1 2 3 4 5 Année :

CHOIX DE COURS DE LA SESSION

N°	CODE	TITRE DU (DES) COURS	GRUPE
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F: SIGNATURE

Signature de l'établissement

Date

Jour Mois Année

Annexe 4

Documents requis pour l'inscription à une attestation d'études collégiales (AEC)

Les documents à fournir pour l'admission définitive et l'inscription doivent être fournis en **copies originales ou certifiées conformes**. Ils sont les suivants :

Pour les étudiants tunisiens

- Une copie du diplôme du BAC traduite en français par traducteur assermenté et une 2^{ème} copie conforme en Arabe,
- Une copie conforme du bulletin cumulatif de la terminale en Arabe et une 2^{ème} copie traduite en français par un traducteur assermenté par un pour les étudiants ayant le niveau du BAC,
- Certificat de scolarité traduite en français par traducteur assermenté et une 2^{ème} copie conforme en Arabe, pour les étudiants ayant le niveau du BAC (si l'étudiant vient d'un établissement privé, il faut que ce document soit certifié par la direction régionale de l'enseignement secondaire)
- 02 Extraits de naissance en français
- Une copie de la carte d'identité nationale
- 03 photos d'identité récentes
- Le paiement des frais d'étude du dossier d'admission : 250 dinars tunisiens.

Pour les étudiants internationaux

- 02 copies du diplôme du BAC traduit en français
- 02 copies du bulletin cumulatif de la terminale traduit en français et certifié par le ministère de l'enseignement du pays d'origine
- 02 Certificat de naissance en français
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie du passeport
- 03 photos d'identité récentes
- Reçu de paiement par un mandat postal ou un transfert bancaire des frais d'admission de cent Euros (100 Euros).

